

Vigilance météorologique

En cas de vigilance météorologique sur le département, rendez-vous sur :

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr/cher>

et

<http://www.vigicrues.gouv.fr>

Recommandations générales liées aux orages

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent,
- Ne vous abritez pas sous les arbres,
- Évitez les promenades en forêts,
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques,
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.

Une attention particulière est à porter :

- Aux structures légères (tentes, chapiteaux, installations en plein air...),
- A l'habitat léger et au mobilier de plein air,
- Au risque d'inondation de caves et points bas pouvant se produire très rapidement.

Recommandations aux automobilistes

Les orages peuvent mettre en danger les automobilistes, voici des conseils de sécurité à suivre :

- allumez les feux de croisement, mettez en route les essuie-glaces et adaptez votre vitesse aux conditions de visibilité, d'adhérence et de vent.
- Si les conditions de circulation deviennent trop difficiles ou dangereuses, il est conseillé de s'arrêter hors des voies de circulation, en sécurité, sans quitter son véhicule dont l'habitacle protège de la foudre.
- En cas de pluie ou d'autres précipitations, les vitesses maximales sont abaissées de 20 km/h sur les sections d'autoroutes et de 10 km/h sur les autres routes.

Conséquences et recommandation en cas de vigilance orange neige-verglas

Quelles sont les conséquences possibles d'une vigilance orange neige-verglas ?

- Des chutes de neige, de 1 à 5 cm, ou du verglas, sont attendus.
- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- Les risques d'accident sont accrus.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Quels sont les comportements à adopter ?

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de Bison Futé.
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

- N'utilisez pas pour vous chauffer : des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc. les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.